

ARRETE n° 24-177
Portant nomination de l'adjointe référente thématique TC
Admissions Lien Lycée

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE


Article 1 :

Madame Marthe ANTOINE - Enseignante est nommée adjointe référente thématique TC Admissions Lien Lycée à compter du 1^{er} juin 2024 jusqu'au 31 mai 2028.

Article 2 :

Cette fonction relève des « A-3-3-4 responsabilités thématique de tronc commun » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 12 juin 2024



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr